



Organisation der Arbeitswelt **ALTERNATIVMEDIZIN SCHWEIZ**
Organisation du monde du travail de la **MÉDECINE ALTERNATIVE SUISSE**
Organizzazione del mondo del lavoro della **MEDICINA ALTERNATIVA SVIZZERA**

Profil professionnel

Naturopathe avec diplôme fédéral en (discipline)

Genehmigt am 05.11.2013 von DV

Geändert am

von

OdA Berufsbild AM 150426_FR korr240719

Seite 1/25



Table des matières

Profil succinct	3	
1	Domaine d'activité	5
1.1	Titre professionnel	5
1.2	Champs d'activité	5
1.3	Clientèle, groupes cibles	5
2	Bases professionnelles	6
2.1	Principes fondamentaux médecine alternative	6
2.2	Disciplines	7
3	Exercice de la profession	9
3.1	Domaines de compétence	9
3.2	Profil des compétences	10
3.3	Compétences de base	11
3.4	Compétences d'appoint	12
4	Contribution à la santé et à la société	14
4.1	Contribution à la promotion de la santé	14
4.2	Contribution à la société	14
4.3	Positionnement dans le système de santé	15
4.4	Positionnement dans le système éducatif	16
Annexe	Compétences	17



Profil succinct

<p>1. Domaine d'activité</p>	<p>Le naturopathe avec diplôme fédéral est un professionnel de la santé qui à l'aide des outils de sa discipline identifie, soulage et favorise la guérison des maladies. Il agit sous sa propre responsabilité. Il traite, conseille, accompagne et soutien les personnes souffrant de troubles de santé aigus ou chroniques sur la base de concepts de traitement de médecine alternative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - il travaille essentiellement comme indépendant dans son propre cabinet ou dans un cabinet commun, - comme employé dans une clinique, dans une consultation ambulatoire, un centre de compétences ou de réhabilitation, - pour une entreprise dans le cadre de programmes d'assistance sanitaire et de prévention.
<p>2. Principales compétence professionnelles</p>	<p>Le naturopathe avec diplôme fédéral est en mesure de</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître et de traiter les troubles de santé des patients/patientes de manière individuelle sur la base d'un système global de médecine alternative, - de procéder à une évaluation médicale qui garantit que les moyens thérapeutiques de la médecine alternative peuvent être utilisés efficacement sans mettre la santé des patient (e)s en danger ainsi que de les accompagner de manière compétente à travers les différentes phases de la maladie, - mettre en place des processus communicationnels et relationnels efficaces sur le plan thérapeutique, - mettre en place une prévention globale et durable, de travailler en réseau et en équipe, - utiliser les connaissances et les informations utiles pour la profession, - diriger son activité de manière entrepreneuriale et d'appliquer une gestion de la qualité, - d'adopter un comportement professionnel pour le bien de la profession en respectant les principes déontologiques.
	<p>Compétences opérationnelles spécifiques à la discipline</p> <p>Le naturopathe avec diplôme fédéral travaille sur la base d'un système global de médecine alternative qu'il a appris. Ses compétences clés dans le domaine d'action "Pratique de la médecine alternative" sont donc spécifiques à la discipline:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médecine ayurvédique Dans le cadre de cette discipline, il traite, conseille, accompagne et soutient des individus souffrant de problèmes de la santé sur la base, selon les concepts et avec les outils thérapeutiques de la médecine ayurvédique. - Homéopathie Dans le cadre de cette discipline, il traite, conseille, accompagne et soutient des individus souffrant de problèmes de la santé sur la base, selon les concepts et avec les outils thérapeutiques de l'homéopathie. - Médecine traditionnelle chinoise MTC Dans le cadre de cette discipline, il traite, conseille, accompagne et soutient des individus souffrant de problèmes de la



Profil professionnel

	<p>santé sur la base, selon les concepts et avec les outils de la médecine traditionnelle chinoise MTC.</p> <p>- Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE Dans le cadre de cette discipline, il traite, conseille, accompagne et soutient des individus souffrant de problèmes de la santé sur la base, selon les concepts et avec les outils de la médecine naturelle traditionnelle européenne MTE.</p>
3. Exercice de la profession	<p>Les objectifs communs de la médecine alternative sont l'activation et le renforcement de l'autorégulation, l'orientation des processus de guérison menant à une récupération naturelle de la santé et au renforcement des ressources et compétences en santé des patientes/patients. La médecine alternative se pratique dans le cadre d'une discipline qui constitue en elle-même un système global autonome en conformité avec les bases de la MA.</p>
4. Contribution de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture	<p>Le naturopathe avec diplôme fédéral offre une palette de traitements alternatifs pour traiter des troubles de la santé. Une partie de la population toujours plus large recourt à cette offre, qui contribue à une amélioration durable de la santé, de la responsabilité personnelle et des compétences en matière de santé.</p>



1 Domaine d'activité

1.1 Titre professionnel

Naturopathe avec diplôme fédéral en (discipline)

1.2 Champs d'activité

Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille avec des patientes/patients essentiellement comme indépendant sous sa propre responsabilité ou dans une équipe interdisciplinaire (le cas échéant avec des personnes de référence) dans des consultations individuelles

- Dans son propre cabinet,
- Dans des cabinets communs.

Il faut s'attendre à l'avenir à une augmentation de l'activité en tant qu'employé du domaine de la santé

- Dans des centres médicaux (par ex. réseaux de soins intégrés '*Managed Care*'),
- Dans des institutions (cliniques, hôpitaux, consultations ambulatoires, centres de compétences, centres de réhabilitation),
- Dans le cadre de programmes d'assistance sanitaire et de prévention des entreprises.

1.3 Clientèle, groupes cibles

Des personnes de tout âge font appel au Naturopathe avec diplôme fédéral pour un suivi ou un traitement

- Lors de maladies aiguës ou chroniques, lors de troubles de la santé ou de mal-être,
- Lors de problèmes somatiques ou psychosomatiques,
- Lors de maladies ou de handicaps diagnostiqués par un médecin conventionnel, mais qui ont résisté jusqu'à présent aux traitements,
- Lors de troubles de la santé récurrents,
- Lors de troubles fonctionnels ou de douleurs diffuses, pour lesquels aucun diagnostic médical n'a pu être encore posé,
- Pour la rééducation après une maladie, un accident ou une intervention chirurgicale,
- Pour les soins palliatifs lors d'une maladie incurable,
- Pour favoriser le développement des petits enfants, des jeunes enfants et des adolescents.

Les prestations du Naturopathe avec diplôme fédéral sont utilisées par des personnes qui se différencient dans leurs demandes et leurs attentes. En principe, on peut distinguer deux groupes de patients suivants :

- Les patientes/patients qui font appel à un traitement de médecine alternative **en complément** et parallèlement à un suivi et à une thérapie de médecine conventionnelle,

Ou

- Les patientes/patients qui font appel à un traitement selon la médecine alternative comme **alternative** à un traitement et à un suivi de médecine conventionnelle. Ils/elles attendent **un bilan de santé et un traitement global selon la médecine alternative** y compris un diagnostic classique qui garantisse une application efficace des outils disponibles sans mettre la santé en péril. Ils/elles attendent de plus une prise en charge qui, en cas de situations médicales graves ou nettement hors compétence, leur garantisse d'être adressé-e-s sans tarder vers des spécialistes de la médecine conventionnelle.



2 Bases professionnelles

2.1 Principes fondamentaux médecine alternative¹

L'activité du Naturopathe avec diplôme fédéral repose sur la compréhension des fondamentaux ci-dessous. Cette compréhension met en évidence que l'approche et le travail selon la médecine alternative privilégient, mais pas de manière exclusive, les processus de guérison (au sens de la salutogenèse).

La représentation de l'être humain se fonde sur les aspects suivants :

- *Unité du corps, du mental et de l'esprit* : l'être humain est considéré comme un ensemble et traité comme tel. Un modèle bio-psycho-social constitue le cadre auquel s'oriente l'action thérapeutique. Il inclut la faculté d'auto-développement de l'être humain.
- *Unicité et Individualité* : chaque être humain est unique dans sa personnalité et son organisme. Par conséquent l'apparition et l'expérience de la maladie sont toujours individuelles.
- *Etre humain et environnement* : l'être humain fait partie de la nature et est intégré dans un environnement social et écologique. Il exerce en permanence une influence sur celui-ci et est lui-même influencé par lui. Ces interactions, influences et relations sont prises en compte par la médecine alternative de manière appropriée.

La compréhension de la santé et de la maladie signifie...

- *Autorégulation* : la médecine alternative met l'accent sur les processus de régulation autonomes et actifs qui ordonnent et dirigent les capacités de guérison et d'adaptation de l'être humain.
- *Individualité et subjectivité* : la médecine alternative s'oriente aux aspects individuels de la patiente/du patient et à l'historique individuel de leur maladie.
- *Hétérostase/salutogenèse* : la vie humaine se déroule dans une tension entre choix de vie et adaptation. La santé et la maladie ne sont pas des états statiques, mais des processus évolutifs et dynamiques, qui s'entremêlent de manière fluide au sens d'un continuum. L'action de la médecine alternative ne vise pas à rétablir l'état antérieur à la maladie, mais au mieux entend contribuer à une amélioration.

La compréhension des processus thérapeutiques signifie...

- *Système global* : la conception propre à chaque discipline constitue la base de l'ensemble des processus de travail et de réflexion. Conception qui, au sens d'un système global de médecine alternative, définit les procédures pour une anamnèse individuelle, un diagnostic différentiel et des mesures thérapeutiques.
- *Renforcement des processus d'autorégulation* : en médecine alternative l'effort thérapeutique vise à renforcer et à étayer le pouvoir de régulation individuel des patientes/patients et à soutenir les processus de guérison correspondants.
- *Accent sur les ressources* : la médecine alternative stimule et soutient les capacités et les possibilités présentes chez la patiente/le patient qui préservent la santé et favorisent la guérison.
- *Globalité* : chaque être humain exprime sa souffrance par des symptômes physiques, psycho-spirituels et sociaux individuels. Cette expression individuelle, prise dans son ensemble, constitue la base et la référence pour un diagnostic et une thérapie dans l'une des disciplines de médecine alternative. Le traitement de l'individu dans sa globalité avec les fonctions de guérison autonomes est central et constitue le point fort des traitements de la médecine alternative.
- *Durabilité et prévention* : un traitement de médecine alternative ne se limite pas à chercher à rétablir la santé, mais cherche aussi à harmoniser et à renforcer l'organisme dans

¹ Extrait de « Bases de la médecine alternative 110826 »



Profil professionnel

son ensemble. Les maladies traitées avec succès sont autant d'expériences à différents niveaux qui contribuent à rendre la santé plus stable dans le futur.

- *Processus relationnel* : la thérapie est aussi toujours une rencontre entre des individus qui s'influencent mutuellement. Cette rencontre donne naissance à des résonances et à des interactions à différents niveaux. Dans la médecine alternative, l'influence positive du processus thérapeutique est favorisée par la création consciente de ces interactions.

2.2 Disciplines

La profession du Naturopathe avec diplôme fédéral regroupe actuellement quatre disciplines :

- Médecine ayurvédique,
- Homéopathie,
- Médecine traditionnelle chinoise (MTC),
- Médecine naturelle traditionnelle européenne (MTE)

Chacune de ces disciplines constitue un système global et autonome de médecine alternative. Le profil professionnel se différencie par conséquent dans l'exercice de la pratique spécifique à la discipline, selon les compétences du domaine de compétences A « Compétences en médecine alternative » (cf. 3.1).

Médecine ayurvédique

Ayurveda - la science de la longévité - est un enseignement de médecine originaire de l'Asie du Sud vieux de plusieurs millénaires.

Dans l'Ayurveda, l'harmonie intérieure et l'équilibre de toutes les forces qui résident dans le corps contribuent à une vie riche et saine. L'interaction harmonieuse des principes bioénergétiques (Vata, Pitta, Kapha) est stimulé et participe ainsi au bien-être et permet de surmonter les maladies. L'utilisation pratique de l'Ayurveda favorise une évolution saine et équilibrée de tous les aspects de la vie, afin que guérison et prévention puissent se faire. Cela inclut aussi la spiritualité comme préalable essentiel à une guérison complète.

L'établissement du diagnostic sur une base holistique débouche sur de nombreuses approches thérapeutiques ayurvédiques :

Phytothérapie, thérapies de désintoxication et de purification, régulation du régime alimentaire, massages thérapeutiques et traitements manuels, harmonisation.

Contrairement à la thérapie ayurvédique (dans le cadre du profil professionnel TC), dans la médecine ayurvédique un diagnostic médical ayurvédique complet est posé (diagnostic du pouls compris), des remèdes ayurvédiques sont prescrits et des méthodes de traitement invasives sont appliquées. De plus il n'existe aucune restriction de traitement pour les maladies fonctionnelles. Les traitements externes sont en revanche souvent délégués aux thérapeutes complémentaires qui pratiquent la thérapie ayurvédique.

Homéopathie

L'homéopathie est une méthode curative autonome, un système clos, holistique. Pratiquée depuis plus de 200 ans, elle consiste à utiliser des médicaments individuels selon des règles bien définies.

Les piliers de l'homéopathie sont « la force vitale comme origine du principe de vie », « la loi des semblables », « l'essai des remèdes sur des personnes en bonne santé » et « la dynamisation des substances homéopathiques ».

La loi des semblables est l'une des caractéristiques de l'homéopathie. Cette loi affirme qu'une maladie doit être traitée avec une substance capable de produire chez un individu en bonne santé des symptômes semblables à ceux que présente un individu malade. L'homéopathie détermine l'état de santé du patient conformément à ses propres principes par une anamnèse exhaustive, en



Profil professionnel

tenant compte des résultats pathologiques. Elle traite les patientes et patients avec des substances homéopathiques dynamisées d'origine végétale, animale ou minérale.

Médecine traditionnelle chinoise MTC

La médecine traditionnelle chinoise a été fondée il y a 2300 ans et n'a cessé d'être développée depuis.

Les concepts fondamentaux principaux de la médecine chinoise sont la théorie du yin-yang, la théorie des cinq mouvements et celle des trois trésors JING (essence), QI (énergie) et SHEN (esprit). Dans la MTC les schémas de maladie ou de disharmonie des patientes et patients sont reconnus et différenciés à partir de ces principes fondamentaux. On ne soigne par conséquent pas des maladies mais toujours des schémas de disharmonie individuels.

Parmi les méthodes thérapeutiques de la MTC, on trouve l'acupuncture et la moxibustion, qui influencent les fonctions corporelles de manière ciblée par le biais de points spécifiques à la surface du corps ; la pharmacopée, qui comprend des substances végétales, minérales et animales ; la diététique ; l'alimentation selon les "cinq éléments" ; le massage Tui Na et le Qi Gong, qui visent tous deux à rétablir l'équilibre ou à harmoniser le flux du Qi.

Naturopathie Européenne traditionnelle MTE

Naturopathie Européenne traditionnelle (MTE) est le terme générique pour désigner un système curatif empirique naturel qui s'est constitué au cours des derniers 2500 ans.

La partie la plus connue du concept théorique se base sur les idées de la Grèce antique. Elle s'appuie sur les principes de la médecine traditionnelle. « Les quatre éléments » étaient (et sont) compris comme les phases dynamiques des processus d'un tout – le holon - qui englobe à la fois l'être humain et son environnement vivant. C'est de là que s'est développée la pathologie des humeurs qui les considère comme des principes actifs qui, selon le mélange et le degré de « pureté », conduisent à la santé (eucrasie) ou au déséquilibre (dyscrasie).

Des disciplines plus récentes de la MTE sont issues de la médecine populaire, par ex. Hildegard von Bingen, Paracelsus, Sebastian Kneipp, Johan Schroth, Wilhelm Heinrich Schüßler ou Alfred Pischinger. Actuellement les concepts et les méthodes de la MTE sont analysés au niveau de leur efficacité et de leur cohérence tant du point de vue des sciences de la nature que des sciences humaines.

L'objectif de toutes les interventions MTE est finalement de faire retrouver à l'être humain dans son ensemble ses capacités d'adaptation et de régulation. La « diététique », en tant que conseil dans « l'art de gérer sa vie » revêt par conséquent une grande importance. Elle doit, dans la mesure du possible, éliminer les habitudes nocives qui favorisent la maladie et améliorer l'hygiène de vie.

Les procédures thérapeutiques recourent avant tout à des moyens « naturels » et aux thérapies physiques, corrections alimentaires, thérapies basées sur le mouvement, thérapies dites de désintoxication et diverses thérapies manuelles. La phytothérapie sous différentes formes de préparation et d'application est un pilier thérapeutique central.

Aux outils thérapeutiques traditionnels viennent s'ajouter des thérapies modernes qui font appel à la technologie : thérapie par information biophysique (biorésonance), thérapies bioénergétiques, thérapie par champs magnétiques.



3 Exercice de la profession

3.1 Domaines de compétence

Les domaines de compétence désignent et décrivent les principaux champs d'activité, tâches et rôles du Naturopathe avec diplôme fédéral qui sont pertinents tant pour l'exercice de la profession que pour la formation et son contrôle. Pris dans leur ensemble ils donnent une image complète et bien définie des contextes de travail, des compétences et des responsabilités. Ils forment un tout cohérent et logique.

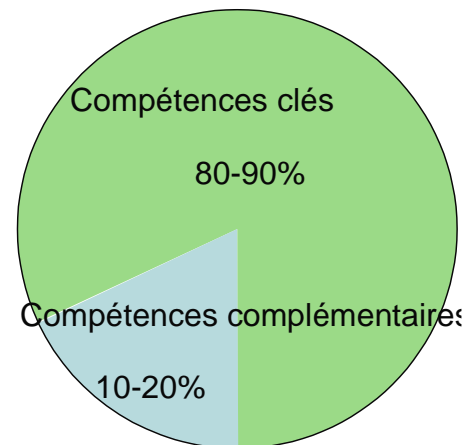
Les domaines de compétence sont...

- A. Agir selon la médecine alternative**
- B. Construire des relations pertinentes pour la thérapie**
- C. Développer et promouvoir la santé**
- D. Apprendre et enseigner**
- E. Se comporter de manière professionnelle**
- F. Travailler en réseau et en équipe**
- G. Diriger et gérer l'entreprise**

Les domaines A et B constituent les compétences clés du profil et se rapportent à l'activité thérapeutique principale dans le cadre du système alternatif global. Ils reflètent l'activité principale d'un Naturopathe avec diplôme fédéral.

Les domaines de C à G décrivent les compétences complémentaires d'un Naturopathe avec diplôme fédéral qui s'occupe de patientes et patients, pour l'essentiel de manière indépendante, qui se perfectionne régulièrement tant au plan professionnel que personnel, qui dispose d'un bon réseau dans le système de la santé et qui contribue à la santé de la population.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral est à même d'intégrer les compétences de l'ensemble des domaines de compétence dans son activité professionnelle.





3.2 Profil des compétences

		Compétences professionnelles			
		1	2	3	
Domaines de compétence	Agir selon la médecine alternative Construire des relations pertinentes pour la thérapie	Elabore des processus thérapeutiques à l'aide d'un système global de médecine alternative	Suit les patient-e-s dans les différentes phases de la maladie selon les principes de la médecine alternative	Renforce les ressources des patient-e-s et consolide leur compétence en santé	
		Construit des relations avec les patient-e-s et les personnes de référence en fonction du cas	Construit des relations avec des spécialistes pour garantir le pilotage des patient-e-s selon les principes de la médecine alternative		
Compétences de base	A				
	B				
	Compétences d'appoint	C	Veille à sa santé et à son équilibre	S'engage pour la santé publique	
		D	Se perfectionne au plan professionnel	Se perfectionne au plan personnel	Se procure, évalue et exploite les informations, les transmet à des tiers
		E	Agit selon les principes de l'éthique professionnelle et représente la profession		
		F	Travaille dans une équipe en tant que spécialiste	Se constitue un réseau professionnel	
		G	Dirige et gère son cabinet	Assure et développe la qualité de son travail	



3.3 Compétences de base

A. Agir selon la médecine alternative

Le Naturopathe avec diplôme fédéral est un professionnel de la santé, qui, en se basant sur un système de médecine alternative, traite, conseille, accompagne et soutient des individus souffrant de troubles de la santé. Pour cela il/elle évalue autant que possible l'état de santé des patientes et patients au plan médical.

A1 Elabore des processus thérapeutiques à l'aide d'un système global de médecine alternative	Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille sur la base d'un système global en médecine alternative qu'il/elle a acquis pour favoriser la guérison ou atténuer des maladies et renforcer la santé. Il/elle établit des diagnostics individuels. Il/elle prend les mesures thérapeutiques pour enclencher et diriger les processus de guérison.
A2 Prend en charges selon les patientes et patients dans les différentes phases de la maladie en accord avec les principes de la médecine alternative	Le Naturopathe avec diplôme fédéral procède à une évaluation médicale qui garantit que les moyens thérapeutiques de la médecine alternative peuvent être utilisés efficacement sans mettre la santé en danger. Il/elle traite les patients en cas d'affections aiguës ou chroniques, les accompagne tout au long de leur vie et dans les différentes phases de la maladie et/ou de la santé. Il/elle évalue l'évolution de la maladie du point de vue de ses compétences et de ses responsabilités et oriente les patientes / patients vers des médecins, des spécialistes, des thérapies ou d'autres mesures complémentaires nécessaires.
A3 Renforce les ressources des patientes et patients et consolide leur compétence en santé	Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille avec les aptitudes, les ressources et les stratégies individuelles des patientes et patients. En plus du renforcement des ressources obtenu par la thérapie en médecine alternative, il/elle consolide la compétence en santé des patientes et patients. Il/elle les conseille de manière holistique sur les questions de santé. Il/elle améliore leur comportement en ce qui concerne la santé et s'engage pour la salutogenèse et la prévention des maladies.

B. Construire des relations pertinentes pour la thérapie

Le Naturopathe avec diplôme fédéral construit sa relation avec les patientes et patients et leurs personnes de référence privées ou professionnelles. Il utilise ses compétences relationnelles comme base pour le travail en médecine alternative et pour les processus de communication et de coopération qui se rapportent aux patientes et patients. Il sait que de bonnes relations constituent une part essentielle du succès de la thérapie.

B1 Construit des relations avec les patientes et patients et les personnes de référence en fonction du cas	Le Naturopathe avec diplôme fédéral favorise et soutient le travail thérapeutique et le suivi des patientes et patients par une communication et une relation adéquate.
---	---



Profil professionnel

B2 Construit des relations avec les professionnels de la santé pour garantir le pilotage des patients selon les principes de la médecine alternative	Le Naturopathe avec diplôme fédéral collabore efficacement avec les médecins, les collègues et les autres professionnels de la santé pour assurer une prise en charge, un conseil et des soins de santé optimaux aux patients. Il/elle coordonne et organise des mesures externes en fonction de la convention faite avec le patient. Il apporte un soutien approprié aux patients et défend les intérêts des patients.
---	---

3.4 Compétences d'appoint

C. Développer et promouvoir la santé

Le Naturopathe avec diplôme fédéral utilise ses connaissances et sa pensée en matière de médecine alternative de manière responsable pour l'acquisition, du maintien et de la prévention de la santé des patientes et patients et de la population. Il/elle est à même de préserver et de favoriser sa propre santé.

C1 Préserver sa propre santé et son	Le Naturopathe avec diplôme fédéral est conscient des défis particuliers de sa profession et sait en gérer le poids. Il/elle sait reconnaître les indices de stress physique et mental et agit en conséquence.
C2 S'engage pour la santé publique	Le Naturopathe avec diplôme fédéral s'engage pour la promotion de la santé publique. Il/elle met en place ses propres activités ou apporte son soutien à des activités existantes, afin de promouvoir la santé grâce à son point de vue professionnel spécifique.

D. Apprendre et enseigner

Le Naturopathe avec diplôme fédéral ne cesse d'acquérir des connaissances solides pour élargir son savoir et ses aptitudes. Il/elle est capable de se procurer des informations de manière autonome, les utiliser et les transmettre de manière adéquate dans le cadre de son travail.

D1 Se perfectionne sur le plan professionnel	Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille selon l'état actuel des connaissances de la profession. Il/elle réfléchit à sa propre activité professionnelle et élargit et affine continuellement ses connaissances, ses aptitudes et ses attitudes.
D2 Se perfectionne sur le plan personnel	Le Naturopathe avec diplôme fédéral réfléchit à son niveau de développement personnel. Il/elle organise son développement personnel continu en lien avec son activité professionnelle.
D3 Se procure, évalue, exploite les informations et transmet les connaissances	Le Naturopathe avec diplôme fédéral se procure des informations sur leur travail de manière ciblée et autonome les informations nécessaires. Il/elle les évalue et les utilise pour son propre travail. Il/elle transmet les connaissances et les expériences de sa profession aux patient-e-s et à la population de manière adaptée.



Profil professionnel

E. Se comporter de manière professionnel

Le Naturopathe avec diplôme fédéral est un professionnel qui affiche un comportement professionnel dans son activité thérapeutique, dans son environnement professionnel par son comportement professionnel avec une attitude éthique.

E1 Agit selon les principes de l'éthique professionnelle et représente la profession de manière professionnelle.	Le Naturopathe avec diplôme fédéral est tenu de respecter les principes éthiques de la profession dans son activité. Il en respecte le cadre légal de l'activité professionnelle. Il/elle travaille de manière compétente et respecte ses limites professionnelles et personnelles. Il/elle contribue à une image positive de la profession auprès du public.
---	---

F. Constituer un réseau et travailler en équipe

Le Naturopathe avec diplôme fédéral dispose d'un bon réseau dans le secteur de la santé. Il/elle participe à des groupes de travail, à des projets et à des réseaux de manière constructive. Il/elle se distingue par ses compétences en matière de travail en équipe et son comportement responsable au sein des équipes pour promouvoir les soins de santé aux patients.

F1 Travaille en équipe en tant que spécialiste	Le Naturopathe avec diplôme fédéral peut travailler dans des cabinets de groupe, dans des équipes interdisciplinaires, des projets et des réseaux des secteurs de la santé, du social et de l'éducation.
F2 S'assure un réseau professionnel	Le Naturopathe avec diplôme fédéral se constitue un réseau interdisciplinaire. Il coopère avec d'autres spécialistes et organisations de la profession ou d'autres groupes professionnels et soigne ses contacts professionnels.

G. Diriger et gérer l'entreprise

Le Naturopathe avec diplôme fédéral dirige son cabinet de façon entrepreneuriale. Il/elle gère les ressources à sa disposition et veille à ce que la qualité de son travail soit irréprochable pour le bien et la sécurité des patientes et patients.

G1 Dirige et gère son cabinet	Le Naturopathe avec diplôme fédéral dirige et gère son cabinet selon des principes entrepreneuriales et durables. Il en assure le fonctionnement et l'administration. Il/elle documente sa propre activité thérapeutique. Il/elle aménage le cabinet et entretient son infrastructure.
G2 Assure et développe la qualité de son travail	Le Naturopathe avec diplôme fédéral contrôle régulièrement la qualité de son propre travail professionnel et prend des mesures pour assurer et développer la qualité de manière ciblée.



4 Contribution à la santé et à la société

4.1 Contribution à la promotion de la santé

- **Approche thérapeutique holistique** : Les Naturopathes avec diplôme fédéral étudient et traitent les troubles de la santé à l'aide d'une approche globale de médecine alternative et un système holistique, qui met consciemment la relation avec le patient au centre et qui tient compte de façon raisonnable des interdépendances individuelles entre le corps, le mental, l'esprit et l'environnement.
- **Prévention et durabilité** : L'offre de prestations des Naturopathes avec diplôme fédéral favorise l'autorégulation et le potentiel d'autoguérison des patientes et patients, renforce leurs fonctionnements et ressources, encourage leur prise de conscience en matière de santé et la responsabilité personnelle. Associées à une compétence accrue en matière de santé, les thérapies correspondantes ont des effets durables et préventifs.
- **Larges groupes cibles** : Les malades avec des troubles d'origine diverse peuvent être traités et suivis en complément ou alternativement à la médecine conventionnelle, avec des méthodes ayant peu d'effets secondaires, avantageuses et utilisant un minimum d'appareils.
- **Élargissement de l'offre thérapeutique** : Avec leurs approches diagnostiques et thérapeutiques les Naturopathes avec diplôme fédéral élargissent la palette des soins de la population. Aux patientes et patients, les Naturopathes avec diplôme fédéral servent aussi souvent de premier recours par leurs patients. Les traitements de médecine alternative sont très souvent utilisés comme dernier recours pour les maladies résistantes aux thérapies ou chroniques.
- **Soulagement des médecins de famille** : Les Naturopathes avec diplôme fédéral fonctionnent également en tant que premier recours. Ils contribuent, par leur fonction de suivi et de conseil relevant de la médecine alternative et par leur collaboration, à décharger les médecins de famille. Ces fonctions comprennent les processus de décision pour un traitement de médecine alternative ou de médecine conventionnelle, de nouvelles approches selon les principes de la médecine alternative, spécialement en cas de résistance aux thérapies, un renforcement de l'autonomie des patientes et patients assortie d'une amélioration de la compétence en santé et une forte pondération de tous les aspects prophylactiques.

4.2 Contribution à la société

- **Couverture des besoins** : L'offre de prestations des Naturopathes avec diplôme fédéral constitue une part importante des soins de santé pour de larges couches de la population. Cet apport est une contribution indispensable et judicieuse au système de santé Suisse.
- **Compétences professionnelles et sécurité des patients** : La réglementation de la profession par un diplôme fédéral garantit une bonne compétence tant professionnelle que technique des Naturopathes avec diplôme fédéral. Elle standardise les soins apportés à la population avec des prestations de grande qualité et garantit une protection sérieuse de la santé des patientes et patients.
- **Économique** : Les prestations des Naturopathes avec diplôme fédéral sont exclusivement prises en charge par l'assurance complémentaire ou à titre privé et ne grèvent donc pas l'assurance obligatoire (assurance de base).
- **Liberté du choix de la thérapie** : L'offre complémentaire de soins de la médecine alternative permet une plus grande liberté dans le choix de la thérapie et assure une base plus large au système de santé par une nouvelle conception de celle-ci.



Profil professionnel

- **Préservation et développement des traditions et de la culture** : Les Naturopathes avec diplôme fédéral protègent et conservent les cultures de la médecine traditionnelle et les savoirs curatifs. Parallèlement ils les développent à la lumière des nouvelles connaissances.
- **Application des lois simplifiée** : La réglementation de la profession par un diplôme fédéral simplifie et améliore l'application des lois fédérales et cantonales.

4.3 Positionnement dans le système de santé

- La profession du Naturopathe avec diplôme fédéral est une profession reconnue au plan fédéral, qui joue, dans le système de santé, un rôle fiable et complémentaire à l'offre de prestations actuelle.
- **Reconnaissance** : En tant que profession de la santé officiellement reconnue, les Naturopathes avec diplôme fédéral, ils constituent une partie fiable du système de santé.
- **Premier recours et clientèle** : pour les patientes et patients, les Naturopathes titulaires d'un diplôme fédéral fonctionnent, certes dans une mesure limitée, comme premier recours. Ils peuvent avec leur fonction de suivi et de conseil en médecine alternative, couvrir un domaine partiel de la santé publique de la prise en charge sanitaire de la population, afin de contribuer à décharger les médecins de famille.
- **Réseaux** : Les Naturopathes avec diplôme fédéral travailleront à l'avenir davantage dans des réseaux de soins en santé et seront amené-e-s à collaborer avec d'autres spécialistes du domaine.
- **Champs d'activité** : Leur positionnement diffère selon le champ d'activité (services ambulatoires, cliniques, centres HMO, cabinets individuels ou centres de réhabilitation).
- **Niveau de formation** : Les Naturopathes avec diplôme fédéral sont des professionnels travaillant sous leur propre responsabilité, dont la profession comporte une composante entrepreneuriale. Ils travaillent dans des situations complexes et exigeantes, raison pour laquelle la formation, sanctionnée par un examen professionnel supérieur EPS, est de niveau tertiaire B.
- **Coûts** : Les prestations des Naturopathes avec diplôme fédéral sont prises en charge par l'assurance complémentaire ou de tiers payants.

4.3.1 Liens avec les professions de la médecine conventionnelle

- **Collaboration** : Les Naturopathes avec diplôme fédéral utilisent les possibilités de collaboration et les synergies de leur réseau dans la santé pour le bien des patientes et patients. Ils tiennent compte, dans leurs propres évaluations et décisions selon la médecine alternative, des résultats pertinents des investigations (analyses de laboratoire, diagnostics, etc.), des considérations et des mesures de la médecine conventionnelle, de la collaboration avec les médecins et de leurs propositions de soin.
- **Autonomie** : Les Naturopathes avec diplôme fédéral analysent et traitent des troubles de la santé à l'aide de systèmes thérapeutiques globaux et holistiques. Lors de la pose du diagnostic, ces systèmes prennent en considération des facteurs de constitution, des aspects et des symptômes individuels, et comprennent des méthodes de traitement qui se fondent sur ces facteurs, aspects et symptômes.
- **Alternative** : Dans leur travail les Naturopathes avec diplôme fédéral focalisent leur attention et l'activité thérapeutique sur les interdépendances globales entre le corps, le mental, l'esprit et l'environnement des patientes et patients. L'accent principal porte donc sur le potentiel individuel des patientes et patients au plan de l'autoprotection et de la salutogenèse. Cette perspective avec ses processus relationnels spécifiques, couplée à la



Profil professionnel

durabilité induite par un renforcement des capacités d'autoguérison, constitue une véritable alternative aux soins en santé habituels.

- **Limites** : les Naturopathes avec diplôme fédéral tiennent compte des limites de leur travail, de leurs efforts thérapeutiques et de leurs compétences en fonction de la complexité et de la gravité du cas. Ils n'ont pas la formation qui leur permettrait de prodiguer des soins d'urgence primaires ou des soins de médecine conventionnelle, de procéder à des interventions chirurgicales, gynécologiques ou obstétriques ou de traiter des maladies infectieuses ou vénériennes graves. Ils prennent en considération un pilotage de cas par la médecine conventionnelle et ses conséquences. Ils/elles les soutiennent et orientent et immédiatement à des médecins ou autres spécialistes appropriés les patientes et patients qui ont besoin ou souhaitent des examens et des thérapies plus poussés.

4.3.2 Délimitation avec la thérapie complémentaire et l'art-thérapie

- **Système holistique** : Les Naturopathes avec diplôme fédéral travaillent dans des disciplines qui constituent des systèmes de médecine alternative globaux autonomes, qui comprennent des concepts diagnostiques et thérapeutiques interdépendants, et qui possèdent de longues traditions et un savoir empirique. En plus des interventions thérapeutiques directes, l'attention porte aussi sur la gestion du mode de vie au sens large.
- **Large éventail d'effets** : Les disciplines de la médecine alternative ont une large variété d'effets. Les thérapies ont des effets directs sur différentes parties de l'organisme. Elles peuvent donc être appliquées avec succès aussi bien à des troubles touchant l'ensemble de l'organisme qu'à des systèmes d'organes ou à des organes isolés.
- **Premier recours** : Les Naturopathes avec diplôme fédéral sont aussi le premier recours pour les patients. Ils/elles peuvent procéder à une évaluation médicale travail et aussi traiter et suivre avec leurs outils thérapeutiques de manière efficace non seulement les maladies chroniques, mais aussi intervenir dans des situations aiguës.
- **Méthodes de thérapies invasives** : Les disciplines en médecine alternative comportent aussi des processus utilisant diverses techniques blessant la peau, et peuvent être classées parmi les méthodes invasives.
- **Thérapies basées sur des remèdes** : L'ensemble des disciplines en médecine alternative utilise des remèdes de la médecine complémentaire.

4.4 Positionnement dans le système éducatif

Un examen professionnel supérieur (EPS) est prévu comme filière qualifiante pour l'obtention du diplôme fédéral.



Annexe : Compétences

A. Agir selon la médecine alternative

A1 Elabore des processus thérapeutiques à l'aide d'un système global de médecine alternative

Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille sur la base d'un système global en médecine alternative qu'ils/elles ont acquis pour soigner ou atténuer des maladies et renforcer la santé. Il pose des diagnostics individuels. Il prend les mesures thérapeutiques pour accompagner et diriger les processus de guérison.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- Prépare et effectue une anamnèse individuelle. Collecte activement, en y associant les patientes et patients et éventuellement leurs personnes de référence, des informations complètes à l'aide des instruments de diagnostic de médecine alternative : examens corporels, questionnaires et observations. Relève au cours de son anamnèse des informations sur tous les aspects somatiques et psychosociaux pertinents pour la médecine alternative.
- Analyse, interprète et classe régulièrement les résultats du point de vue de la médecine alternative. Documente les résultats comme il se doit. Pose un diagnostic individuel basé sur le système global et en déduit les objectifs et les démarches thérapeutiques appropriés. Développe et planifie les étapes thérapeutiques nécessaires en y associant les patients et les patientes.
- Applique, sur la base du système global appris, des mesures thérapeutiques pour déclencher et gérer des processus de guérison et consolider la santé. Effectue le traitement avec l'accord des patientes et patients en les informant comme il se doit. Vérifie régulièrement si le plan thérapeutique retenu est toujours actuel. Effectue les différentes étapes du traitement dans les règles de l'art, en toute sécurité et en ménageant les ressources. Applique des procédures thérapeutiques adéquates et utilise des remèdes de la médecine complémentaire en vente libre (médicaments OTC)² ou en prescrit en indiquant la posologie.
- Vérifie si les informations recueillies du point de vue de leur exhaustivité, de leur pertinence et de leur importance; veille en permanence à l'évolution de l'état de santé des patients et patientes. Évalue la nature de ces changements en termes d'efficacité et l'efficacité par rapport aux objectifs thérapeutiques fixés et procède aux adaptations nécessaires. Procède à des ajustements et à des modifications des mesures thérapeutiques en conséquence.

A2 Prend en charge des patientes et patients à différents stades de leur maladie selon les principes de la médecine alternative

Le Naturopathe avec diplôme fédéral procède à une évaluation médicale qui garantit que les moyens thérapeutiques de la médecine alternative peuvent être utilisés sans risque pour la santé et qu'il peut être effectué de manière efficace et sans danger pour la santé. Il/elle traite des patientes aussi bien en cas d'états pathologiques aigus que chroniques et les accompagne dans les

² Médicaments non soumis à ordonnance selon la loi sur les produits thérapeutiques (LPT_H)



Profil professionnel

différentes phases de leur vie à travers les différentes phases de la maladie et de la santé. Il/elle évalue l'évolution de la maladie du point de vue de ses compétences et de ses responsabilités et indique les mesures à prendre et adresse les patientes à des médecins ou à d'autres spécialistes pour des évaluations, des thérapies ou des mesures complémentaires nécessaires.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- Recueille des informations pertinentes sur l'état de santé et la maladie des patientes et patients et clarifie leur situation actuelle en matière de prise en charge médicale.
- Procède à une première évaluation médicale en intégrant les informations cliniques et toutes les autres informations médicales et les diagnostics disponibles. Détermine si la situation est aiguë ou chronique, médicalement stable ou instable et intègre ces éléments dans son diagnostic de travail. Vérifie si le cas est de sa compétence, en pensant à ses propres limites et à celles de ses compétences en médecine alternative compte tenu de la complexité et de la gravité du cas. Reconnaît les indications pour des urgences psychiques ou physiques en développement ou qui sont installées. Évalue le besoin en soins du moment et décide quels processus doivent être mis en place de manière autonome et ceux qui doivent l'être en collaboration avec des médecins ou d'autres professionnels de la santé ou ceux qui doivent être entièrement confiés à ces derniers.
- Confirme au besoin ses propres évaluations en appliquant les méthodes d'investigation appropriées. Prend les mesures de médecine alternative qui conviennent pour un traitement aigu. Reconnaît les indications pour des examens de médecine conventionnelle plus poussés et les demande ou dirige les patientes et patients vers d'autres spécialistes. Prend en charge et accompagne les patients selon les principes de base de la médecine alternative, seul ou en collaboration avec d'autres professionnels de la santé, tout au long des différents stades et évolutions de leur maladie et de leur rétablissement. Agit de manière appropriée en cas de situations d'urgence ou d'évolution grave d'un cas et met en œuvre les mesures nécessaires de manière professionnelle.
- Contrôle régulièrement les effets des mesures prises à ce jour sur l'état général des patientes et patients. Il / elle discute des conséquences qui en découlent pour les mesures thérapeutiques à prendre, les objectifs thérapeutiques, les pronostics et les risques de manière appropriée avec les patients et patientes et évalue l'adéquation de sa propre offre de prise en charge.

A3 Renforce les ressources des patients et favorise la compétence en matière de santé

Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille avec les capacités, les ressources et les stratégies d'adaptation présentes individuellement chez les patients et patientes. Il/elle favorise la compétence en matière de santé en plus du renforcement des ressources déjà obtenues par la thérapie de médecine alternative. Il/elle conseille les patients et patientes de manière globale sur les questions de santé, améliore le comportement en matière de santé et s'engage pour la salutogenèse et la prévention des maladies.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- Réfléchit, dans le cadre de l'échange avec les patients et patientes, à leur mode de vie en ce qui concerne les aspects liés à la maladie et détermine les relations entre la maladie individuelle et la situation de vie ; interroge de façon ciblée les possibilités et les ressources pour la salutogenèse et la prévention de la maladie.
- Évalue la pertinence des informations disponibles en ce qui concerne l'apparition ou l'évolution de la maladie. Expose de manière compréhensible les liens possibles entre le



Profil professionnel

mode de vie, la maladie et les aspects de la maladie ; intègre les informations pertinentes dans les objectifs thérapeutiques et les mesures thérapeutiques de la médecine alternative. Il/elle détermine les informations nécessaires à la prise de décision, à la poursuite de la consultation et au suivi ultérieur.

- Elabore, en collaboration avec les patientes et patients des mesures pour l'amélioration du comportement relatif à la santé (diététique globale) et à la prophylaxie des maladies.
- Vérifie la mise en œuvre et les effets des mesures décidées en commun et des conseils donnés.

B. Construire des relations pertinentes pour la thérapie

B1 Construit des relations avec les patientes et patients et les personnes de référence en fonction du cas

Le Naturopathe avec diplôme fédéral encourage et soutient le travail thérapeutique et la prise en charge des patients par une organisation appropriée de la relation et de la communication.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- Prend en compte le patient et la patiente à tous les niveaux lors de l'établissement du diagnostic. Il prend en compte le rôle des personnes de référence (famille, environnement professionnel et social) et tient compte des aspects importants tels que l'autonomie et la responsabilité du patient.
- Comprend les aspects de la communication et des relations qui apparaissent au cours du travail, ainsi que les conditions, attitudes et besoins qui les sous-tendent. Il/elle s'adapte s'adapte en conséquence pour communiquer de manière systématique et adaptée à la situation.
- établit une relation respectueuse, ouverte et de confiance. Utilise le langage et le style de communication comme outil thérapeutique. Intègre les exigences d'ordre général et spécifiques à la discipline, pour garantir l'efficacité des processus de communication nécessaires et pertinents. Implique les personnes de référence en fonction du cas, les dirige et permet ainsi une prise en charge et une observation appropriées au quotidien.
- Contrôle et réfléchit en permanence aux aspects de la communication et des relations et agit de manière constructive en cas de conflit.

B2 Construit des relations avec des professionnels de la santé pour garantir la conduite des patientes et patients selon les principes de la médecine alternative

Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille de manière efficace et collabore avec les médecins, les collègues, les professionnels de la santé et les autres groupes professionnels.

Il/elle coordonne et organise des mesures externes en fonction de la convention avec le patient. Il/elle soutient les patients et les patientes en conséquence et défend les intérêts des ceux-ci.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- Détermine les attentes et les souhaits des patients et patientes en matière de prise en charge, de conseil et de gestion de chaque cas de maladie. Il/elle demande, si nécessaire et avec l'accord des patients et patientes, des informations et un deuxième avis à d'autres spécialistes.



Profil professionnel

- Planifie, en collaboration avec le patient, les mesures thérapeutiques ou prophylactiques à prendre. Il/elle fait des propositions judicieuses et veille à l'autonomie et la sécurité des patientes et patients. Il/elle tient compte de ses limites de sa propre action et évalue de manière réaliste les compétences ou les possibilités externes.
- Collabore, au cas par cas, avec les médecins et d'autres spécialistes de la santé, de l'éducation, du social et des assurances. Il/elle coordonne et organise les interventions, la prise en charge, la gestion des patients selon les principes de la médecine alternative. Il/elle échange en accord avec les patients sur les mesures externes nécessaire dans le respect du secret professionnel. Il/elle échange des informations appropriées et utilise pour cela une terminologie appropriée, rédige des rapports dans un langage compréhensible et techniquement correct à l'intention d'autres professionnels/services spécialisés du domaine de la santé. Il/elle représente, dans le cadre du mandat thérapeutique, les intérêts des patients auprès de leurs proches, d'autres groupes professionnels, d'institutions et des autorités.
- Identifie les situations conflictuelles ou les intérêts contradictoires, réfléchit à sa propre part de responsabilité et s'engage dans le dialogue et aborde les conflits de manière objective et orientée vers la solution. Utilise les informations relatives au cas, les feedbacks pertinents des patients, des médecins et autres spécialistes, des personnes de référence et des autres personnes impliquées, afin d'optimiser la prise en charge et la thérapie.

C. Développer et promouvoir la santé

C1 Préserver sa santé et son équilibre

Le Naturopathe avec diplôme fédéral est conscient des défis particuliers de la profession et sait gérer le stress. Il/elle reconnaît les signes de surmenage physique et psychique et agit en conséquence.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- est attentif à sa manière de travailler et à l'état qui en découle. Reconnaît les indices de stress et de surmenage physique, psychique ou mental.
- Planifie des mesures judicieuses pour renforcer ses propres ressources physiques, émotionnelles, mentales et sociales.
- Met en œuvre les mesures planifiées et, si nécessaire, fait appel à un soutien et ou un recours supplémentaire.
- Vérifie les effets des mesures choisies en termes de ressources, d'état et de mode de travail et les adapte en fonction de la situation.

C2 S'engage pour la santé publique

Le Naturopathe avec diplôme fédéral s'engage pour la promotion de la santé publique en générale. Il/elle conçoit ses propres activités ou soutient celles qui existent déjà, afin de sensibiliser la société aux questions de santé publique grâce à son point de vue professionnel spécifique.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,



Profil professionnel

- S'informe sur les concepts appropriés et les offres existantes en matière de promotion de la santé qui existent dans son domaine d'activité et qui sont pertinents pour ses préoccupations /intérêt professionnelles.
- Elabore des concepts afin de faire connaître à la population /public les préoccupations et les thèmes de sa profession en rapport avec la santé.
- Réalise de manière autonome ou en équipe des activités de promotion de la santé. Apporte ses propres expériences ses préoccupations et des idées.
- Réalise de manière autonome ou en équipe des activités de promotion de la santé. Apporte ses propres expériences ses préoccupations et des idées.



D. Apprendre et enseigner

D1 Se perfectionne au plan professionnel

Le Naturopathie avec diplôme fédéral agit selon les connaissances actuelles de la profession. Il/elle réfléchit à sa propre activité professionnelle et élargit et perfectionne ses connaissances. Affine en permanence ses propres connaissances, aptitudes et attitudes.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- Évalue ses propres forces professionnelles et son potentiel de développement. Il s'informe sur les développements, les résultats de la recherche actuels et pertinents pour la profession, et identifie les évolutions. Évalue la documentation de ses propres cas et recueille les feedbacks des patients et de patientes.
- Développe des objectifs et des stratégies d'apprentissage appropriés et se procure une vue d'ensemble des offres de la formation / formation continue correspondantes.
- Actualise et approfondit ses compétences professionnelles ou de médecine alternative en suivant des cours de formation continue, des congrès, des supervisions, en lisant des ouvrages spécialisés et en échangeant avec des collègues. Il/elle évalue les informations pertinentes pour sa profession et sa pratique et met en œuvre les connaissances, les aptitudes et les attitudes nouvellement acquises dans sa pratique concrètement.
- Évalue les nouvelles expériences lors du transfert dans le travail quotidien et procède aux adaptations correspondantes des objectifs et des stratégies d'apprentissage.

D2 Se perfectionne au plan personnel

Le Naturopathe avec diplôme fédéral réfléchit à son niveau de développement personnel. Il/elle organise son développement personnel en relation avec son activité professionnelle.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- Reconnaît son niveau de développement personnel ainsi que ses compétences professionnelles, ses forces, ses faiblesses ainsi que ses propres souhaits de développement et ses potentiels. Il/elle s'oriente, se renseigne sur les offres de développement personnel et sur les possibilités de développement professionnel dans le cadre de sa spécialité et de la médecine alternative.
- Développe et planifie les perspectives correspondantes à celui-ci.
- Élargit ses propres potentiels et approfondit ses compétences, ressources et attitudes personnelles.
- Réfléchit sur lui-même et adapte le cas échéant son processus de développement personnel.

D3 Se procure, évalue, exploite les informations et transmet les connaissances

Le Naturopathe avec diplôme fédéral se procure de manière ciblée et autonome les informations nécessaires sur des questions liées à son travail. Il/elle les évalue et les utilise pour son propre travail. Il/elle transmet les connaissances et les expériences de sa profession aux patient-e-s et à la population de manière adaptée.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,



Profil professionnel

- Reconnaît les situations de travail nécessitant une information particulière. Il/elle clarifie les priorités, les tâches et les objectifs afin de clarifier les besoins et les conditions pour la transmission à des tiers.
- Identifie les aspects pertinents du sujet et planifie la collecte d'informations via différentes sources et différents médias. Il/elle prépare l'utilisation des moyens de communication courants pour transmettre les informations de manière adéquate.
- Se procure les informations nécessaires par le biais des médias et d'autres sources pertinentes. Évalue, traite et analyse les données recherchées, les transpose dans une situation concrète. Il/elle transmet et explique les informations préparées de manière compréhensible et efficace.
- Reconnaît la valeur des informations, réfléchit aux informations recherchées et comble les lacunes identifiées. Il/elle sollicite activement un feedback et adapte ses stratégies de transmission.

E. Se comporter de manière professionnelle

E1 Agit selon les principes de l'éthique professionnelle et représente la profession de manière professionnelle

Le Naturopathe avec diplôme fédéral s'engage à respecter des principes d'éthique professionnelle dans son action professionnelle. Il/elle respecte le cadre légal de l'activité professionnelle. Il/elle travaille de manière compétente, respecte les limites professionnelles et personnelles et contribue à une perception positive de la profession auprès du public.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- S'oriente vers les principes éthiques et les compétences de sa propre profession et reconnaît ses limites d'action personnelles. Il/elle s'informe sur le cadre juridique de l'activité thérapeutique ainsi que sur les préoccupations et les problèmes liés à la profession et leur perception par le public.
- Reconnaît et évalue des situations complexes sur le plan éthique et planifie des actions appropriées avec une communication appropriées. Il/elle tient compte des directives légales lors de la planification de l'activité professionnelle. Il/elle réfléchit et évalue l'importance des processus de politique par rapport à sa propre activité professionnelle et pour l'activité professionnelle.
- Travaille conformément à la situation juridique existante et aux normes professionnelles de la médecine alternative. Il/elle respecte les accords ou engagements pris, ses limites professionnelles et personnelles et assume ses responsabilités envers les patients, les personnes de référence, la profession et le système de santé. Il/elle informe de manière adéquate et correcte sur ses prestations et défend les intérêts de sa profession.
- Réfléchit à son attitude personnelle et à son action professionnelle et les adapte aux nécessités et aux conditions du moment. Il/elle recourt à la supervision si nécessaire.



F. Constituer un réseau et travailler en équipe

F1 Travailler en équipe en tant que spécialiste

Le Naturopathe avec diplôme fédéral peut travailler dans des cabinets de groupe, dans des équipes interdisciplinaires, des projets et des réseaux des secteurs de la santé, du social et de l'éducation.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- Clarifie ses propres tâches et responsabilités et saisit les besoins d'information et de coordination au sein de l'équipe. Il/elle identifie les facteurs qui renforcent ou affaiblissent l'équipe.
- Réfléchit aux étapes et à ses propres offres pour parvenir à une collaboration judicieuse au sein de l'équipe. Il/elle clarifie les interfaces et planifie les procédures et les tâches dans le cadre des compétences et des responsabilités respectives.
- Collabore de manière interdisciplinaire et met à profit ses propres ressources de manière coopérative. Il/elle analyse les problèmes qui surviennent et contribue à la recherche de solutions constructives.
- Collabore de manière interdisciplinaire et met à profit ses propres ressources de manière coopérative. Il/elle analyse les problèmes qui surviennent et contribue à la recherche de solutions constructives.

F2 Se constitue un réseau professionnel

Le Naturopathe avec diplôme fédéral s'organise en réseau interdisciplinaire. Il/elle coopère avec des spécialistes et des organisations de son propre groupe professionnel et d'autres groupes professionnels et entretient un échange professionnel.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- Clarifie les possibilités de collaboration avec d'autres professionnels et services spécialisés dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social, qui sont pertinents pour un propre réseau de soutien. Il/elle s'informe sur les compétences et les procédures pour un réseau qui fonctionne bien.
- Détermine ses propres besoins et objectifs en matière de réseau professionnel.
- Organise les contacts et entretient les échanges professionnels afin d'assurer un traitement, un conseil et un suivi optimaux des patients. Il/elle assure la suppléance en cas d'absence personnelle.
- Vérifie l'actualité et la qualité du réseau et l'adapte à ses propres besoins.



G. Diriger et gérer l'entreprise

G1 Dirige et gère son cabinet

Le Naturopathe avec diplôme fédéral dirige le cabinet selon des principes d'entreprise. Il/elle assure le déroulement de l'entreprise et l'administration. Il/elle documente l'activité thérapeutique. Il/elle aménage le cabinet et entretient son infrastructure.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- S'informe en permanence sur les tâches à accomplir. Il/elle tient compte des prescriptions légales, les réglementations légales pertinentes pour la gestion du cabinet ainsi que les directives et les prescriptions de l'association professionnelle et des bureaux d'enregistrement. Il/elle reste informé des principes, des instruments, qui soutiennent la gestion du cabinet médical. Il/elle recueille des faits et des informations sur la économiques de son entreprise ainsi que sur la situation des prestations de services proposées.
- Priorise les tâches, planifie et organise ses propres activités dans le domaine de la gestion d'entreprise et de l'administration. Définit le besoin de mesures de marketing nécessaires et planifie leur réalisation à l'aide d'instruments appropriés.
- Réalise les mesures administratives et entrepreneuriales nécessaires. Il/elle tient à jour une documentation sur les patients et établit des rapports pour les services spécialisés. Il/elle veille à une conservation des moyens d'exploitation et l'archivage des données et des documents. Entretient et gère les ressources du cabinet. Il/elle délègue et supervise l'exécution des mesures par des tiers (collaborateurs, bureau fiduciaire, etc.). Il/elle conçoit l'infrastructure selon des critères professionnels, économiques, écologiques et esthétiques. L'entretient et garantit les normes d'hygiène. Il/elle met en œuvre des mesures de marketing.
- Contrôle la réalisation des objectifs et adapte la gestion du cabinet en conséquence.

G2 Assure et développe la qualité de son travail

Le Naturopathe avec diplôme fédéral contrôle régulièrement la qualité de son travail professionnel et prend des mesures pour assurer et développer la qualité de manière ciblée.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral,

- Connaît les principes de l'assurance qualité (qualité de la structure, des processus et des résultats) et les directives relatives à la qualité destinées aux professions thérapeutiques.
- Planifie les mesures nécessaires pour assurer et développer la qualité de sa propre activité professionnelle et de son management.
- Applique dans son cabinet les mesures garantes de la qualité et les standards de qualité.
- value les résultats du contrôle de la qualité et prend des mesures ciblées pour la développer aux plans de la structure, des processus et des résultats.